



Coronavirus - Déclaration commune des partenaires sociaux du 19 mars 2020

samedi 21 mars 2020

Le 19 mars, les partenaires sociaux unanimes se sont engagés à traiter des mesures nécessaires à la lutte contre le covid-19 par le dialogue social et la négociation. Ils demandent aux entreprises et pouvoirs publics de mettre en place tous les moyens nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des salariés qui continuent à travailler. Des engagements à retrouver sur le terrain !

Le texte

Les confédérations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC) et les organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P) attachées à leur liberté de comportement se sont rencontrées ce 19 mars.

Dans le contexte de crise sanitaire majeure, lié à l'épidémie de coronavirus (COVID-19), qui appelle à prendre les mesures indispensables à son endiguement, elles entendent ainsi affirmer le rôle essentiel du dialogue social et de la négociation collective.

Elles appellent les pouvoirs publics et les entreprises à mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité des salariés devant travailler.

Elles saluent l'engagement des agents des services publics et des salariés particulièrement indispensables à commencer bien évidemment en matière de santé, mais également de continuité d'accompagnement.

Elles soulignent le rôle majeur de nos systèmes de protection sociale collective, garant de la solidarité entre toutes et tous.

Elles ont convenu de rester en contact autant que de besoin.

Paris, 19 mars 2020

Le Medef le confirme dans une lettre à toutes les entreprises le 20 mars

Aussi nous vous demandons instamment, dans toutes les entreprises où c'est possible, d'examiner sans délai les aménagements nécessaires aux postes de travail pour permettre la sécurité sanitaire des salariés et la poursuite de l'activité, en toute sécurité et dans le respect des gestes barrières et de règles de distanciation. Ces aménagements doivent être faits en étroite concertation avec les Instances Représentatives du Personnel dans vos entreprises. Dans cette période particulière, un dialogue social intense dans l'entreprise est indispensable. Écouter, rassurer, et trouver des solutions pour continuer.